Sciences Po Grenoble UGA
L'OUVERTURE AUX MONDES

Le Directeur

ARRETE N°47-2026
RELATIF A LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITTUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements, notamment son article 10,
Vu le Décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, notamment son article 7,
Vu le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction Publique de l'Etat,
Vu le décret n°2023-1034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes,
Vu l'arrêté de nomination n°ESRS2433893A du 19 décembre 2024 portant nomination de Monsieur Simon PERSICO à la direction de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,
Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble adopté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques, notamment ses articles 13-1-2, 13-2 et 15,
Vu l'arrêté n°43-2026 du 7 octobre 2026 organisant les élections des représentants des usagers au sein du Conseil d'Administration de l'établissement,

ARRETE :

Article 1er : Les opérations électorales visant à désigner neuf membres représentants des usagers au sein du Conseil d'Administration de l'IEP de Grenoble auront lieu aux dates suivantes :

Du Mercredi 4 novembre 2026 à 9h au Vendredi 6 novembre 2026 à 16h (tour unique).

Sciences Po Grenoble
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9
Adresse géographique : 1030 Rue des universités 38400 Saint-Martin d'Hères
Secrétariat Direction : Téléphone +33 (0)4 76 82 60 37 – Télécopie +33 (0)4 76 42 50 40
www.sciencespo-grenoble.fr

Sciences Po Grenoble UGA
L'OUVERTURE AUX MONDES

Le Directeur

Article 2 : Les candidatures suivantes sont déclarées recevables :

Conseil	Collège	Nom des listes	Noms des candidats
Conseil d'Administration	Collège 1er cycle	AGORA	1: BRASANAC Dunja 2 : REHAKOVA Miranda 3 : GROLEAS Niels
Conseil d'Administration	Collège 1er cycle	OURSE	1 : LABRECHE Samara 2 : HONTHAAS Iban 3 : NAZARENKO Oriol 4 : DOS SANTOS Joaquim 5 : PASQUIER Maïa-Louna
Conseil d'Administration	Collège 1er cycle	Solidaires etudiant-e-s : syndicat de luttes (CA 1)	1 : DUMONT Elisabeth 2: BONHOMME Baptiste 3 : BRIEZ Jasmine 4 : LE ROHELLEC Ninon 5 : LEFEBVRE Adrien
Conseil d'Administration	Collège 1er cycle	UNI-STOP BLOCAGES, POUR LA LIBERTE D'ETUDIER	1 : MANOA Quentin 2 : THOMAS Matis 3 : AICHIOU Amazigh 4 : ROBERTSON Tilde

Conseil	Collège	Nom des listes	Noms des candidats
Conseil d'Administration	Collège 2ème cycle	AGORA	1 : DAVIN Raphaël 2 : CAZORLA Paula 3 : IDRISSI Mohamed 4 : BERSET-PRICE Colette
Conseil d'Administration	Collège 2ème cycle	OURSE	1 : WARIN Malo 2 : ALPY Lou 3 : MONET Manon 4 : HADEF Sofiane
Conseil d'Administration	Collège 2ème cycle	Solidaires etudiant-e-s : syndicat de luttes (CA 2)	1 : RAHMOUNI Ranim 2 : CASSAIGNE Noellie 3 : MELCHIOR Guillaume
Conseil d'Administration	Collège 2ème cycle	UNI-STOP BLOCAGES, POUR LA LIBERTE D'ETUDIER	1 : GILLI Baptiste 2 : QUESSADA Clément 3 : BAUMEA Quentin

Sciences Po Grenoble
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9
Adresse géographique : 1030 Rue des universités 38400 Saint-Martin d'Hères
Secrétariat Direction : Téléphone +33 (0)4 76 82 60 37 – Télécopie +33 (0)4 76 42 50 40
www.sciencespo-grenoble.fr

Sciences Po Grenoble UGA
L'OUVERTURE AUX MONDES

Le Directeur

Article 3 : Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'Institut d'études politiques et sur le site internet de l'établissement à la rubrique « Cadre réglementaire // Arrêtés du directeur // Electoraux ».

Article 4 : La direction générale des services de l'Institut d'études politiques de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble par courrier adressé au greffe du tribunal (Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex), ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans les deux mois qui suivent sa publication.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 30 octobre 2026

Le Directeur,

Pour le directeur
et par délégation
Le directeur adjoint des services
Ressources et moyens
Arnaud COEFFIER

Simon PERSICO

Sciences Po Grenoble
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9
Adresse géographique : 1030 Rue des universités 38400 Saint-Martin d'Hères
Secrétariat Direction : Téléphone +33 (0)4 76 82 60 37 – Télécopie +33 (0)4 76 42 50 40
www.sciencespo-grenoble.fr